

Environnement - Nouvelle armoire DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

Sur la déchetterie de Montgeard



En ce début d'année 2023, la Communauté de communes se dote d'une nouvelle armoire DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) sur la déchetterie de Montgeard.

Cette nouvelle armoire remplace l'ancienne, qui ne pouvait pas permettre le stockage et le triage des 2 flux distincts des déchets ménagers spéciaux :

- les ECO-DDS (déchets du particulier) ;
- les déchets hors-périmètre facturés à la tonne.

Cette armoire DMS pourra donc continuer à accueillir vos déchets dangereux issus des ménages tels que les **peintures**, les **produits phytos**, les **aérosols**, etc., mais en les séparant de façon plus adéquate.

En effet, **l'éco-organisme ECO-DDS prend directement en charge la gestion et la valorisation des déchets**, c'est-à-dire leur collecte, leur regroupement, leur traitement, mais aussi les coûts de l'ensemble des prestations associées. Cela représente une économie non-négligeable pour la collectivité.

Sur la déchetterie de Villefranche-de-Lauragais une armoire DMS pouvant stocker ces flux existe depuis 2016.

Les agents des déchetteries ont reçu une formation en 2022 qui leur permettra de trier ce type de déchets, n'hésitez pas à leur demander des renseignements.



Que signifie ECO-DDS ?

ECO est l'abréviation d'**éco-organisme** et **DDS** signifie « **Déchets Diffus Spécifiques** », qui est la dénomination officielle des déchets chimiques collectés et traités dans cette filière.

Pour anticiper votre venue sur nos déchetteries, [cliquez ici](#) pour accéder à une application d'aide au tri : Wastypedia.

Et si vous voulez aller encore plus loin sur le sujet, [cliquez ici](#) ↓